NANTES

6ÊDACTION : place Royale (tél. 112*53). — PUBLICITE : Agence Hava* 6, place Royale.
DEPOT CENTRAL : 12, nie Bon-Secoars (Tél. f 111.17),

LE CHAMPIONNAT DE CROSS CYCLO-PÊDESTRE

L'ARRIVÉE DE L'ÉPREUVE

FRAINEAU, LE GAGNANT

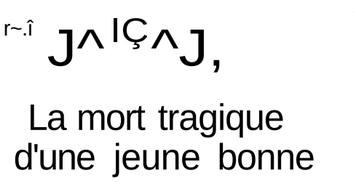

A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE

ïilMiOl DE L'EXPOSITION RETROSPECTIVE DU PAYSAGISTE CHARLES LE ROUX

La cérémonie a été présidée par M. René Huyghe, conservateur au musée du Louvre

La rétrospective Charles Le Roux, organisée par la Société des Amis du Musée des Beaux-Arts, comptera parmi les plus importantes manifestations artistiques qui aient été mises sur pied depuis longtemps à Nantes.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu hier après-midi. Le nombre des assistants — près de 300 — le choix des personnalités, l'enthousiasme unanimement témoigné par les premiers visiteurs en présence d'une œuvre jusqu'alors presque complètement inconnue, tout cela indique assez l'intérêt d'une exposition qui fait le plus grand honneur à ses organisateurs.

Autour de M. René Huyghe, conservateur des peintures au Musée du Louvre et représentant la Direction générale des Beaux-Arts, nous avons remarqué : M. le Préfet de la Loire-Inférieure ; M. Ouvrard, adjoint, représentant M. le Maire ; Soil, secrétaire général de la ville ; M. Joseph Le Roux, ancien conseiller général de Paimbœuf, fils du maître Charles Le Roux ; MM. Jean Gaultier, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Julien Lanoë, président de la Société du Musée ; Lelièvre, secrétaire ; Bichon, Paris, conseillers municipaux ; Seuger, consul de Suisse ; Asselberg, consul de Hollande ; Aubineau, consul d'Haïti ; Chevalier-Labarthe, président de la Commission départementale ; Norbert Fleury, conseiller général ; Giraud-Maugin, conservateur honoraire de la Bibliothèque ; Perron, conservateur du Musée des Beaux-Arts; Pineau, Chaillou, conservateur de Musée Dobrée, Bernard Roy, conservateur du Musée des Salorges ; docteur Halgan, Ct Mollat, colonel Balagny, de la Société Archéologique ; Ker, président honoraire du Tribunal de commerce ; colonel Graff, président du Syndicat d'Initiative de Rennes ; Canal, archiviste départemental ; docteur Faureul, professeur à l'Ecole de médecine ; Gabriel Goulinat ; Robert Villard, Adam, René Ménard, docteur Chapied, etc...

M. Julien Lanoë après avoir salué les personnalités, a exprimé sa reconnaissance envers M. Huysman, directeur général des Beaux-Arts pour la sollicitude qu'il n'a cessé de témoigner envers l'activité de la Société des Amis du Musée, et envers M. Huyghe, délégué par le ministre de l'Education Nationale, à Nantes, et qui est comme le trait d'union entre Paris et les grandes villes de France.

Le sympathique président des Amis du Musée, a eu un mot tout spécial envers M. Joseph Le Roux, homme de goût et de grand savoir, qui a voué à la mémoire du grand artiste que fut son père un culte que beaucoup voudraient désormais partager. M. Lanoë a vivement remercié aussi de leur concours la municipalité, le conservateur du Musée, les collectionneurs parisiens et nantais qui n'ont pas hésité à se dessaisir pour quelques semaines de précieux chefs-d'œuvre au profit de l'exposition ; le peintre Gabriel Goulinat qui a contribué par ses soins délicats à l'excellente présentation des œuvres exposées et enfin tout le dévoué personnel du Musée qui n'a pas ménagé sa peine dans l'organisation matérielle de la Rétrospective.

M. René Huyghe a dit son plaisir de se retrouver à Nantes où, déjà, il y aura bientôt un an, il vint inaugurer l'exposition de la Collection Walter Gay. Il a souligné le magnifique effort de la Société des Amis du Musée dont les manifestations sont devenues de plus en plus importantes. « Cette exposition organisée par vos soins, a-t-il dit, est une marque nouvelle de l'importance croissante que prennent dans le patrimoine artistique du pays les musées de province, en une collaboration efficace avec les musées nationaux. »

Une exposition comme celle-ci dépasse et de beaucoup le cadre local, elle montre l'œuvre d'un artiste qui peut faire connaître le génie provincial, ce génie qui jaillit pour ainsi dire du sol même du pays. »

Dans cette manifestation M. Huyghe a vu encore un signe encourageant de la renaissance française, de ce goût des valeurs spirituelles qui est une qualité nationale et qui fait la grandeur de la France à l'étranger.

LA CONFÉRENCE DE M. GAULTIER

M' Gaultier, avocat à la Cour de Paris, s'estattaché à Charles Le Roux et s'emploie à lui faire rendre justice.

« Le génie de Le Roux est resté trop confidentiel, et le monde artistique l'ignore ou feint de l'ignorer. Pourquoi ? Parce que la plus grande partie des chefs-d'œuvre du peintre nantais sont demeurés la propriété de sa famille ou de ses amis. H se soucia fort peu de publicité; il délaissa aussi trop tôt la palette et le pinceau pour les luttes politiques. Parce que la mode est changeante et qu'à l'heure où son nom eût dû éclater dans les chroniques où ses toiles eussent dû parader, Le Roux consacrait son temps à léguer et ne pouvait bénéficier de l'auréole accordée à ses maîtres et amis, Corot et Rousseau.

Quand il revint exposer au Salon, après 1870. on le considéra comme un retardataire; on avait oublié son nom et son talent.

M. Gautier fut lyrique à souhait, trouva d'heureuses formules, suivit l'artiste année par année à Paris, où il connut Rousseau, se lia d'amitié avec lui, s'inspira de son talent, suivit en partie sa manière et nous le représenta dans la vie privée, à Souliers, dans la vie publique, puis enfin dans les dernières années de sa vie, toute consacrée à son art retrouvé.

Il définit sa peinture : sensible à tout ce qui fait la beauté du paysage, au souffle del'air, à la clarté du ciel, à la transparence des eaux, à la force des grands arbres, au mystère de la forêt, à la vie mystérieuse oachée sous chaque chose et qu'il faut deviner sous les apparences, aux couleurs changeantes brassées par le vent, à la lumière tamisée ou violente, aux matins embués, aux soirées orageuses.

M* Gaultier sut dégager très heureusement ce qui est le génie propre de Le Roux et ce qu'il doit à Rousseau et à Corot. Nul mieux que lui n'a su saisir la poésie des eaux calmes, transcrire sur la toile cette chose immatérielle qui s'appelle le vent, comprendre la grandeur d'un paysage de roseaux ou d'une allée d'arbres tourmentés.

Oui, vraiment, pour reprendre l'expersion du conférencier, Charles Le Roux vaincra l'oubli et reprendra sa place aux côtés des grands maîtres de l'école de Fontainebleau ! Le retentissement que ne manquera pas d'avoir la magnifique exposition du musée de Nantes contribuera à cette réhabilitation trop attendue.

Une série de cambriolages

Pendant la fête, place Bretagne

Hier matin, vers 11 heures, pendant que se déroulait, place Bretagne, l'épreuve de marche organisée par le comité des fêtes à l'occasion de la foire traditionnelle, un individu s'est introduit dans le vestiaire des masseurs, installé au Café de Bretagne. C'est Huard, de Saint-Nazaire, qui l'aperçut le premier du vol. Son portefeuille qui contenait 40 francs environ avait disparu. Il alerta aussitôt le propriétaire du débit, M, Gosselin. Peu après, d'autres concurrents eurent la surprise également de constater que leurs portemonnaie avaient été subtilisés.

Une enquête est ouverte.

Dans le 4e canton

Mme veuve Renant, 87 ans, domiciliée au 14, de la Cour Dupuis, s'était absentée de son appartement entre 5 heures et 16 h. 30.

Un inconnu en a profité pour s'introduire à l'aide de fausses clefs dans l'appartement et dérober trois douzaines de mouchoirs, 4 chemises d'une valeur de 75 francs ; une somme de 28 francs et un carnet de pension.

Le cordonnier arrête son voleur !

M. Maurice Braud, 28 ans, cordonnier rue de la Brasserie avait reçu la visite samedi après-midi d'un individu qu'il ne connaissait que sous le prénom de « Jean-Marie ».

Très aimablement, le cordonnier lui offrit une chopine de muscadet dans un café voisin, puis Jean-Marie reconduisit M.- Braud à son échope. Mais il resta à proximité pour surveiller les agissements de son bienfaiteur. Ce dernier se rendit à un certain moment dans sa cuisine. A pas de loup, Jean-Marie pénétra dans l'échope et s'empara de deux porte-monnaie placés dans une boîte métallique et dans lesquels se trouvait une somme de 500 francs, puis il prit la fuite.

Le cordonnier ayant constaté le vol n'eut aucun doute. Seul le fameux Jean-Marie avait pu le dévaliser et il porta plainte contre lui. Le voleur fut recherché non seulement par la police mais aussi par M. Braud.

Ce dernier le rencontra hier matin, flânant sur le quai de la Fosse. Il se chargea de l'appréhender et de le remettre entre les mains de deux agents de la police qui, à vélos; passaient à proximité.

Le voleur, Jean-Marie Jaunin. 30 ans, sans profession, demeurant 10, rue Beauregard, a été conduit devant M. Rodier, commissaire de police de permanence.

Comme on le pense, le cordonnier n'est pas rentré dans l'intégralité de la somme qui lui a été dérobée.

Trente kilos de cuivre...

AU cours de la nuit, de samedi à dimanche, un habitant de la place Neptune alerta deux agents cyclistes effectuant une ronde, MM. Libaut et Moyleur indiquant que trois hommes venaient de sortir de l'ancienne poissonnerie en escaladant les grilles et qu'ils étaient partis, porteurs d'un sac lourdement chargés.

Dans la nuit les agents se lancèrent à la recherche des trois noctambules et eurent la bonne fortune de les retrouver sous le pont de la Rotonde, où ils étaient occupés à partager leur butin. Celui-ci se composait d'une trentaine de kilogs de cuivre dérobés effectivement dans l'ancienne poissonnerie partiellement en cours de démolition. Il s'agissait de Louis Jagu, 31 ans; Marcel Rabier, 34 ans et Julien Leclerc, 30 ans, tous trois sans profession et domicile.

Ils ont été conduits au Parquet et écroués.

UN AUDACIEUX CAMBRIOLEUR EST ARRÊTÉ

La police a déféré au Parquet, hier matin, Ernest Brébion, 36 ans, demeurant 10, rue du Roi-Albert.

Brébion habitait auparavant dans une mansarde au n° 16 de la même rue. Ayant remarqué qu'une trappe permettait d'accéder à un escalier intérieur qui conduisait aux appartements de M Duguoc, industriel, il s'introduisit dans l'immeuble et déroba un objet d'art d'une valeur de 500 frs.

D'autre part, Brébion avait dérobé 70 bouteilles de vin dans la cave de la rue du Sel des Monts et 30 bouteilles dans la cave du général de Torquat.

Il fut arrêté à la suite d'une enquête menée par M. Geay, commissaire dû 2» arrondissement.

Une perquisition opérée au domicile de Brébion n'a donné aucun résultat.

DEUX ROMANICHELS JOUENT UNE SCÈNE DE BANDITISME PRÈS DES COUETS

Samedi après-midi, deux mendiants frappaient aux portes du village des Bournaux, non loin des Couets, en Bouguenais. L'un d'eux, d'une cinquantaine d'années, tenait son bras droit d'une certaine façon, ce qui lui permettait de dire qu'il avait eu ce membre fracturé par un automobiliste ayant pris la fuite et n'avait ainsi eu aucune indemnité.

Il était assisté d'un jeune homme qu'il disait être son fils, en chômage depuis de longs mois.

Tous deux offraient des aiguilles aux gens qui venaient ouvrir les portes des maisons d'habitation. Comme il y avait peu d'acheteurs d'aiguilles, les deux hommes sollicitaient l'aumône.

Ils entrèrent ainsi dans une maison où là se chargèrent de faire parler une pauvre femme qui leur dit innocemment :

« Je ne suis pas riche, leur dit-elle ; vous feriez mieux d'aller chez M. Emile Legoff, l'ancien boucher, qui vient de gagner 100.000 francs ! ».

Les deux quémandeurs ne tardèrent pas à trouver la demeure des époux Legoff, deux quinquagénaires retirés des affaires et ils ne manquèrent pas d'aller solliciter l'aumône.

Ds furent éconduits et s'en allèrent. Pas bien loin, puisqu'un quart d'heure plus tard ils revenaient chez l'ancien boucher et le menacèrent s'il ne s'exécutait pas, c'est-à-dire s'il ne remettait pas sur-le-champ quelques espèces sonnantes et trébuchantes. M. Legoff répondit :

« En me parlant de la sorte c'est la meilleure façon de ne rien obtenir ! »

Il sortit dans la cour de sa maison sans plus s'occuper des deux solliciteurs.

C'est alors que le plus jeune sortit un couteau de sa poche, l'ouvrit et insulta M. Legoff, en brandissant son arme. L'ancien boucher jugea prudent de s'enfuir tandis que sa femme appelait au secours.

M. Legoff fut poursuivi par les deux mendiants sur la route, mais pas sur une longue distance. En effet, des électriciens des P. T. T. qui travaillaient à proximité n'hésitèrent pas à se porter à son secours. Le plus âgé fut arrêté et rossé sur-le-champ tandis que le plus jeune prenait la fuite.

Les électriciens le poursuivirent pendant près d'une demi-heure dans la contrée. Finalement, le jeune homme qui avait ramassé son couteau, arrivant à proximité du pont des Couets, se jeta dans une sorte de douve profonde d'un mètre 50 seulement et chercha à se dissimuler sous l'eau.

Peine perdue, car il fut bientôt repêché par l'un des électriciens, M. Eugène Gadais. 31 ans. de Bouguenais.

Prévenus par téléphone, les gendarmes de Pont-Rousseau accoururent sur les lieux où ils n'eurent qu'à cueillir les deux mendiants qui, après s'être montrés si menaçants, n'en menaient pas large.

Les deux hommes déclinèrent leur identité : l'aîné est bien connu de la police; il s'agit de Paul Wendrestein, 55 ans, demeurant en roulotte à Roche-Maurice, l'un des chefs d'une tribu de romanichels. Le plus jeune est surnommé André Bellavoine. 18 ans, sans profession, demeurant également en roulotte dans le Bas-Chantenay.

Interrogé, Wendrestein se borna à nier tous les faits, aussi bien la menace que les menaces.

Quant à Bellavoine. il fut plus loquace. Il accusa Wendrestein db l'avoir fait boire plus que de raison et de s'avoir entraîné ensuite. Il expliqua l'insistance auprès de M. Legoff en raison des 100.000 francs gagnés dernièrement. Il nia cependant avoir menacé l'ancien boucher de son couteau prétendit que cet instrument était tombé de sa poche et que c'était dans le choc sur le Sol qu'il s'était ouvert.

Dans les poches de Bellavoine les gendarmes trouvèrent le couteau ainsi qu'un foulard. Le malandrin s'empressait de le dissimuler sous l'eau.

Wendrestein 'et Bellavoine ont été conduits au Parouet hier matin, nus pieds, sur l'ordre de MM le juge d'instruction Berthiau et le substitut Giraud.

Cinq minutes avec... EMILE BRISSET, le jeune champion nantais de cross-country

Premier au Mans, dans le prix Michel Dupré, premier des juniors dans le cross de L'Auto, premier du challenge Biscot, du prix Baumont et enfin du championnat de l'Atlantique, Emile Brisset a fait cette année preuve de qualités prometteuses et s'est classé parmi les espoirs du cross countrsj français.

Dès lInstant ou un sportif devient champion, il est coutume de l'interviewer, et pas seulement sur ses exploite; On va le voir chez lui, ou dans son travail ; on cherche à le connaître un peu tel qu'il se présente dans le privé.

Sacrifiant à cette habitude, nous nous sommes donc rendus hier après-midi à la droguerie Guillon-Robert ou est employé Emile Brisset ; nous l'avons trouvé travaillant dans le bureau? des magasins de gros, donnant sut; l'étroite et sombre rue de la Bletterie* Consciencieusement, il noircissait le registre des expéditions, éclairé, bien qu'on fut en plein jour, par une lampe électrique.

Nous lui posâmes alors les questions rituelles :

— Votre âge ?

— Dix-huit ans dans un mois ; 16 e-mars prochain, exactement.

— A quand remontent vos débuts ?

— A trois ans. Je m'entraînais alors à l'amicale de la rue Noire.

— Aviez-vous dès ce moment manifesté des dispositions particulières pour le cross-country.

— Oui, mais j'avais des progrès à) faire.

— Alors ?

— Alors, je me suis entraîné ; je suis entré à l'Union Sportive Armoricaine^ J'ai couru le dimanche...

— Et. en semaine, vous fréquenteai le stade ?

— Je n'ai pas le temps.

— Pratiquez-vous la culture phy« sique?

— Oui, un quart d'heure tous les; matins.

— Méthode Suédoise ? Méthode He-i bert ?...

— Un peu de tout. La méthode Hebert, principalement.

— Vous attachez-vous autrement i ai rechercher et entretenir votre forme Comment vivez-vous ?

EMILE BKISS2T

— Un peu comme tout le monde.* Je me lève tôt et me couche tôt, et je ne fume pas.

— Pratiquez-vous d'autres sports ?

— Je fais un peu de vélo en été. et aussi de l'athlétisme.

— La prochaine épreuve à laquelle vous participerez sera... ?

— L'interrégional, le 26 février, j'ai bon espoir.

A ce moment entra dans le bureau le chef de service d'Emile Brisset :

— Ah. vous interviewez notre jeune sportif, dit-il. Vous pouvez dire que c'est sa place qui veut qu'on soit champion. Avant lui, en effet, elle était occupée par un champion du Neptune Club.

— Un champion ? Qui donc...

— Enfin... un nageur qui se défendait.

— Il y a aussi, remarqua alors Emile Brisset, un autre champion à la droguerie.

— De cross, également ?

— Non... de Boule Lyonnaise. C'est Marcel Hienne. Il est champion de Nantes.

Le jeune espoir Nantais, on le voit* est en bonsportif, l'esprit de camaraderie.

Il doit aussi avoir l'esprit de famille. En effet il est venu au monde avec une sœur jumelle ! Laquelle va prochainement épouser un autre champion nantais de cross, Barbarin. Ce qui vient à'encontre de l'opinion généralement répandue que les jumaux sont des êtres chétifs !

J.-E. PERQUIS.

LE CHEMINOT ÉCRASÉ EST IDENTIFIE

Nous signalions hier l'accident mortel survenu sur la voie ferrée, près de la rue de la Tannerie, dont avait été victime un cheminot.

Il s'agit de M. Henri Le Quellec, âgé de 38 ans, élève mécanicien, marié, père de deux enfants, demeurant 88, rue d'Allonville. Il semble que le malheureux soit tombé sous le convoi, sous la poussée de son ringard, cet instrument à longue tige dont il se servait pour remuer le charbon du foyer, ayant heurté un disque de signalisation.

ETAT CIVIL

Naissances. — Geneviève Chain, 1, rue Bernard ; Jean-Paul Coupeau, 5, rue Babaudière ; Claude Vallet, 9, rue Pallu-de-la-Barrière ; Claude Suplisse, 14, rue Saint-Maur; Claude Monguis, rue Bernard ; Sylvette Gagnon, 18, rue Sainte-Eutrope ; Louisette Veillon, rue Bernard ; Micbelle Lézineaud, 20, quai des Rochés.

Publications de mariages. — Louis Barreau, chauffeur à Saintes, route de Rochefort, et Clotilde Drapeau, coutulière à Saintes, impasse Bassompierre; Auguste Gouyet, vendeuse à Saintes, à l'hôtel du Chalet, et Célestine Dorthart, Infirmière surveillante à Cholet (Maine-et-Loire); Jean Guillaume, sergent au 12Régiment de Tirailleurs Sénégalais, à Saintes, et Léonie Cnudde, s. p., à Saintes, 59, avenue Gambetta; Eugène Fuzeau, charcutier à Saintes, 172, avenue Gambetta, et Simone Chaigneau, lingère à Saintes, rue Gautier ; Bernand Brunet, soldat au 137e R. I., à Saintes, 17, rue Taillasson, et Emilienne Marcbesson, femme de chambre à Saintes, 48, rue Saint-Pallais.

Mariages. — René Allalre. cultivateur, à Saintes, au Grand-Gatérat, et Simone Revillé, s. p., à Nieul-les-Saintes (Charente-Inférieure); Auguste Mellé, électricien, à Saintes, 21, rue Roger-Coumaillaud, -et Odette Genêt, couturière, à Saintes, rue Ronsard; Pierre Lhuissier, coiffeur, à Saintes, 9, rue Saint-Vivien, et Solange Magné, s. p., Saintes, 17, rue Alexis-Taillasson.

Décès. — Prédérico Iglesias, 68 ans, place de la Gare ; Marie Fauchier, 72 ans, rue de la Récluse ; Paul Piocbaud, charpentier, 59 ans, rue Emile-Combes ; Constance Le Barbier, 65 ans, Les Sabannières ; Emilie Moulineau, 61 ans, rue du Capitole ; Zélie Riort, 65 ans, 2, rue de la Graxidfont ; Anne Chevallier, 68 ans, cours Reverseaux, 60 bis ; Louise Rivelle, 72 ans, allée Jules-Castagnary.

DN ATTEND DES BLESSÉS MTLICENS. — On annonce l'arrivée prochaine d'une soixantaine de blessés militaires qui sont attendus à Iliôpital hospice de Niort. A cette intention, un pavillon de l'établissement a été aménagé. La literie doit être fournie par la ville avec son patron.

POUR AVOIR TUÉ UN SANGLIER... — Le 7 février dernier, un sanglier traversait la plaine de Saint-Pompain. Deux nemrods se trouvaient là MM. Breillat et Gabilly. Ils chassaient l'animal et le tuèrent. Le soliste fut dépouillé et mangé en famille. Mais tuer un sanglier n'est pas chose banale à Saint-Pompain, et une charitable avertit qui de droit des exploits des deux chasseurs. Ceux-ci avaient bien un permis mais ne possédaient point d'autorisation spéciale. Aussi les gendarmes de Coulonges se mirent faire autrement que de dresser procès-verbal.

COULONGES-SUR-L'AUTIZE

UN JOUANT AUX BILLES, UN ENFANT EST GRIÈVEMENT BLESSÉ.

— Plusieurs garçonnets étaient occupés à jouer aux billes, lorsque le jeune Clessé reçut en plein front une agate fer. Blessé grièvement à l'arcade sourcillière, le pauvre enfant perdait sang en abondance. Immédiatement conduit au cabinet de chirurgie, il fut pansé et la pose de plusieurs agrafes fut nécessaire. Nos meilleurs vœux de guérison pour le blessé.

^âôcHËïïïï'

L'INCENDIE DE L'ÉGLISE DE LAGORD

Le Conseil municipal de la commune de Lagord a accepté la proposition de la Compagnie d'assurances fixant à 62.828 francs le montant de l'indemnité accordée à la commune pour le sinistre du 1er janvier, qui a détruit l'église de la paroisse. Le montant de l'assurance était de 80.000 francs.

Cette modeste somme de 62.828 frs sera évidemment bien insuffisante. Plus que jamais, nous faisons appel à la générosité publique pour que, grâce aux dons qu'ils enverront à M. le Curé de Lagord, l'église puisse être reconstruite.

DISPARITION D'UN MARIN. — Le marin François Le Bris, âgé de 45 ans, embarqué à bord du pétrolier Bacham, n'a pas reparu à sonbord depuis le mercredi 8 courant.

Il est à supposer qu'il serait tombé accidentellement dans le bassin et qu'il s'y serait noyé.

1 1 BEESSU1PE

JÏST-CE LE PLUS VIEUX GARDE-CHAMPETRE DE FRANCE ?

JW- Félix Robinet a passé 53 ans m service de son pays natal

Bouillé-Loretz

'ARIS, 13 février. — M. Félix Robine., de Bouillé-Loretz. peut se flatter d'(tre l'un des plus vieux gardes champêtres de France, s'il n'en est pas le doyen.

lé à Bouillé-Loretz le 13 octobre 18 0, il fut affecté le 18 juin 1870 dans ur. régiment de cavalerie de Niort. Il as ura pendant la guerre la garde du Gouvernement et de la Banque de France, installés à Boraeaux.

iprès un sé^cur à Châteauroux, il fu . au moment de la Commune, appelé à Versailles, participa aux affaires du Mont-Valérien, de Courbevoie, du rôle point de Bergères, assista à la prise du pont de Neuilly et aux combats de Clamart et de Châtillon, entra à Paris par la porte de Versailles le 15 avril. Le 17 septembre, il est renvoyé dans ses foyers.

* 18 avril 1885, il est nommé garde cr. impêtre à Bouillé-Loretz, et pendant longues années assume cette délicate avec le dévouement d'un vieux soldat.

In 1920* U reçoit la médafll» ri'«rvM % . ^ I* Tivière *ut ****** à îwu, u reçoit la médaille dar- laide de gaffes par des sauveteurs

EJBOCtTOT

DEUX FEMMES DISPARUES A LA FIN DE DECEMBRE SONT RETROUVEES NOYEES

Le 28 décembre, Besson Marie, 68 ans, habitant chez les époux Champagne, à La Roche-Chalais, disparaissait du domicile de ces derniers.

La gendarmerie en fut avisée, et, après des recherches, on apprit que des effets et des sabots avaient été trouvés à proximité d'un lavoir longeant la Dronne. Ceux-ci correspondaient à ceux de la disparue.

Une dame de Lamérac, la nommée Sales Thérèse, 28 ans, était portée disparue depuis fin décembre ; on avait bien retrouvé sur le bord de l'étang de Saint-Magrin ses sabots, mais des recherches effectuées ne permirent de découvrir aucune trace, l'étang étant en partie gelé. Soh corps vient d'être retrouvé flottant

I* docteur Sirolleau. après examen, délivra le permis d'inhumer

EPAVES DE LA SEMAINE

Une chevalière en or, initiales 116 2 ; lunettes monture écaille : boucle d'oreille; bouchon de radiateur; boucle d'oreille métal jaune; une paire de gants d'homme; boucle d'oreille avec pendentif; trousseau de deux clefs; billets Loterie Nationale; gant de dame en peau marron; un paquet contenant un petit outillage: un chapelet métal jaune; un porte-monnaie contenant une petite somme; bicyclette marque « Moysan »; une sommé d'argent assez importante; une carte de chômage Neveux; un paquet contenant une casquette, un pull-over et silencieuses, un tablier de dame à carreaux rouges et blancs; une bicvolette Peuaao*? #4ae bi-